## Procedure file

## Informations de base

DEA - Procédure d'acte délégué

2013/2789(DEA)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

L?information des consommateurs sur les denrées alimentaires s?agissant de l?absence ou de la présence réduite de gluten dans les denrées alimentaires

Complétant 2008/0028(COD)

Sujet

3.10.10 Alimentation, législation alimentaire

4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage

Acteurs principaux

Parlement européen Commission au fond

Rapporteur(e)

Date de nomination

**ENVI** Environnement, santé publique et sécurité alimentaire

Commission européenne

DG de la Commission

Commissaire

Santé et sécurité alimentaire

**BORG Tonio** 

\	/ 🗆 🗆	ıCı	ner	ILO.	U	-3

21/08/2013	Publication du document de base non-législatif	C(2013)05405	
21/08/2013	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
11/09/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Inf	OI	rm	at	io	ns	tec	hn	iαι	ıes
	٠.			. •				٠٩٠	,,,,,

Référence de procédure	2013/2789(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/7/13595

Document de base non législatif	C(2013)05405	21/08/2013	EC	

Document annexé à la procédure C(2022)3154 11/05/2022 EC